

CAFAM 2023

Conférence annuelle des fédérations et associations mycologiques

Hôtel Le Befranc Saint Bonnet le château(Loire)

Du 31 mai au 2 juin 2023



De gauche à droite: -Olivier Daillant -Yves Courtieu -Gilles Mabon -Robert Cazenave -Alain Favre -Patrice Lainé -Daniel Sugny -Yves Cestac

Premier rang: -Brigitte Vignot –Christine Valance -Aurélie Sanchez

Organisateur: Réseau mycologique du Sud- Ouest (RMSO)

Secrétaire de séance: Brigitte Vignot

Liste des participants:

FAMM (fédération des associations mycologiques méditerranéennes): Christine Valance

FAMO (fédération des associations mycologiques de l'Ouest): Gilles Mabon

FMBDS (fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie): Yves Courtieu et Alain Favre

FME (fédération mycologique de l'Est): Daniel Sugny

Observatoire mycologique Olivier Daillant

RMSO: réseau mycologique du Sud-Ouest: Robert Cazenave, Yves Cestac, Aurélie Sanchez, Brigitte Vignot

SMF: société mycologique de France: Patrice Lainé

En distanciel: le jeudi 1 juin matin:

Adonif: Pierre Arthur Moreau

RNF (réserves naturelles de France): Yann Sellier

RMSO: Pascal Ducos

Ordre du jour/sommaire

1.	Présentation de la CAFAM 2023.....	3
2.	Changement de prestataire pour le projet Mycoseq (Patrice Lainé)	3
3.	Démarrage d'un PNA vieux bois (Patrice Lainé)	4
4.	Soutien de la SMF au Conservatoire des Espaces Naturels AURA (Patrice Lainé).....	4
5.	Liste rouge des champignons d'Auvergne-Rhône-Alpes (Alain Favre)	4
6.	Mini-sessions de la FMBDS (Yves Courtieu)	5
7.	Fichier « expos » de la FMBDS (Yves Courtieu)	6
8.	Danger des applications pour déterminer les champignons (Daniel Sugny)	8
9.	Quelques espèces marquantes observées en 2022 dans deux zones humides comtoises (Daniel Sugny).....	10

10.	Echange d'informations concernant l'Observatoire Mycologique (Olivier Daillant).....	12
11.	Création d'un réseau mycologique (Brigitte Vignot)	13
12.	Au cœur des données Adonif (Pierre Arthur Moreau)	14
13.	Liste des espèces protégées (Yann Sellier)	15
14.	FungiOuest (Gilles Mabon)	16
15.	Sécheresse, incendies et champignons en Provence (Christine Valade).....	16
16.	Impacts des feux en Gironde (Brigitte Vignot)	16
17.	Clôture	17
18.	SORTIE MYCOLOGIQUE AUX ALENTOURS DE SAINT BONNET LE CHATEAU	17

1. Présentation de la CAFAM 2023

La séance est déclarée ouverte à 14h par la secrétaire de séance.

Elle débute par le traditionnel tour de table des participants suivi par le programme des grandes manifestations mycologique à venir:

- Session fédérale FMBDS du 21 au 24 septembre 2023 à Arvillard (Savoie)
- Journées de Bellême: du 28 septembre au 1 octobre 2023 (Orne)
- Journées mycologiques de Haute-Auvergne du 1 au 8 octobre 2023
- Congrès de la SMF: du 9 au 14 octobre 2023 Haguenau (Alsace)
- Journées de l'estuaire: du 9 au 12 novembre 2023 Piriac(Loire-Atlantique)

Constatation il semble exister un problème de communication entre les structures pour ces différentes manifestations.

2. Changement de prestataire pour le projet Mycoseq (Patrice Lainé)

Actif depuis plusieurs années le projet Mycoseq permettant les analyses moléculaires de champignon a arrêté sa collaboration avec le CEFE (centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, Université Montpellier 2) et travaille maintenant en partenariat avec le laboratoire EDB (Evolution et diversité biologique, Université Paul Sabatier, Toulouse) jugé pour conforme à ses demandes.

Bilan des années passées: depuis 2016 plus de 1000 échantillons pour 71 personnes ont été traités

3. Démarrage d'un PNA vieux bois (Patrice Lainé)

PNA: Plan national d'action est un outil de protection pour un milieu précis.

Il existe actuellement 78 PNA en France

30 % de la biodiversité dépend du vieux et gros bois, il est important d'inventorier ces lieux pour mieux les protéger.

Le PNA vieilles forêts porté par le Ministère de la transition écologiques vise à définir les diverses actions pour conserver et restaurer ces milieux qui contribuent à atténuer les effets du changement climatique.

Les DREAL sont en charge de mission pour animer un comité de pilotage de lancement avec un comité scientifique comprenant les Conservatoires et les associations mycologiques ainsi que la filière bois de l'ONF. Durée initiale 3 ans

Participants : P.Lainé, Y. Sellier, FME

4. Soutien de la SMF au Conservatoire des Espaces Naturels AURA (Patrice Lainé)

La région AURA a créé Sylvae- Réseau de vieilles forêts en Auvergne.

Le conservatoire achète des parcelles de forêt pour empêcher leur exploitation intensive et la disparition de forêt mature.

Une vieille forêt désigne une forêt à la fois ancienne (possédant des arbres d'au moins 200 ans) et mature (présence de gros bois et accumulation de bois mort)

Déjà 30 hectares de forêt sont ainsi protégés.

La région Aura cherche des aides de financement et aide pour des inventaires qui permettront de créer des réserves naturelles intégrales dans les gorges de la Dordogne et le Puy de Dôme

La SMF sensible au projet apporte cette année un soutien financier à ce projet.

5. Liste rouge des champignons d'Auvergne-Rhône-Alpes(Alain Favre)

En 2013 le conseil d'administration de la FMBDS décide de lancer l'inventaire des champignons de Rhône-Alpes ; l'assemblée générale tenue la même année adopte le projet à l'unanimité. Nicolas Van Vooren, éminent mycologue de notre région et informaticien de profession, est chargé d'élaborer un protocole de collecte des données ainsi qu'un logiciel capable d'intégrer ces observations et de les présenter avec en particulier une cartographie. Il visite également un maximum d'associations (la FMBDS en compte environ 45, avec des fluctuations) pour exposer le projet et trouver des participants, qui s'engagent à travers une convention. Des individuels sont également sollicités pour le

même engagement. Ce travail initial de NVV sous le statut de prestataire de services, entièrement financé par notre fédération et quelques donateurs privés, durera 18 mois, au cours desquels le logiciel aujourd’hui appelé MycoflAURA sera mis en place.

Les contacts déjà existants avec la Région et la DREAL vont permettre de trouver des financements, notamment à travers la structure du PIFHF, pôle d’information piloté par les CBN (Alpes et Massif Central) qui recense toute la biodiversité régionale et la cartographie, aujourd’hui sous l’appellation Biodiv’AURA. Son site est librement accessible au public.

En 2016 la fusion de l’Auvergne avec Rhône-Alpes va constituer un important défi, puisqu’il faudra collecter et intégrer les données auvergnates. De nouveaux contacts sont établis et le travail avance de manière satisfaisante, en dépit d’une présence de mycologues bien moins dense en Auvergne.

La collaboration avec les instances publiques permet de financer en partie le travail de NVV ainsi que d’organiser, depuis 2018, des « mini-sessions » de trois jours en général dans des secteurs ou pour des groupes encore insuffisamment documentés.

L’un des buts de ce travail d’inventaire est l’établissement d’une liste rouge de champignons menacés au plan régional. En 2021 la DREAL sollicite notre fédération pour s’occuper de son élaboration. Les données mycologiques engrangées tournent alors autour des 200 000, ce qui paraît significatif. Un comité d’experts est formé autour de Nicolas Van Vooren: il s’agit d’André Bidaud, d’Hervé Cochard, d’Alain Favre, de Pierre-Arthur Moreau et de Bernard Rivoire ; d’autres spécialistes sont ponctuellement sollicités. La collaboration avec l’association AdoniF permet d’utiliser certains algorithmes ainsi que d’améliorer le référentiel. Les taxons recensés dans la région dépassent les 9000, ce qui est gigantesque. Pour cette première liste rouge, qui répond aux critères internationaux UICN, un choix est fait quant aux groupes taxinomiques retenus. Sans donner ici de précisions, disons simplement que de très nombreux genres mycorhiziens sont pris en compte dans cette liste, qui représente 65 % des observations de MycoflAURA.

En novembre 2022, la section française de l’UICN accepte la méthodologie suivie pour l’établissement de la liste rouge et le 1^{er} décembre suivant, cette liste est validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Vous trouverez toutes les précisions nécessaires dans l’ouvrage *Liste rouge des champignons menacés d’Auvergne-Rhône-Alpes*, distribué aux participants de la CAFAM. Un colloque qui s’est tenu à Lyon le 31 mars dernier a permis une présentation à différents acteurs régionaux. Espérons que les bureaux d’études, les gestionnaires de milieux naturels et autres personnes concernées par la biodiversité régionale auront à cœur de prendre en compte les conclusions de ce travail, qui voit 9,6 % des espèces évaluées considérées comme menacées et 16,1 % quasi-menacées ; ainsi un total d’un quart de nos taxons fongiques régionaux se trouvent en situation non satisfaisante voire préoccupante.

Par ailleurs ce travail doit être complété dans les deux à trois années qui viennent par le traitement des 45 % de taxons non traités dans cette première évaluation, ainsi que par la désignation d’espèces indicatrices ZNIEFF.

6. Mini-sessions de la FMBDS (Yves Courtieu)

L’ensemble du dispositif organisationnel et financier mis en place peu à peu ces dernières années avec nos partenaires publics, à savoir la DREAL et la région AURA comprend deux volets:

- Un volet plutôt technique, soutenu essentiellement par la DREAL. Ce volet permet de financer les travaux nécessaires à la tenue de notre base de données MycoflAURA, ainsi qu’à la transmission de ces données à la région, c’est-à-dire au Pôle d’Information Flore, Faune, Fonge,

Habitats devenu Biodiv'AURA, mis en place et géré par les deux Conservatoires botaniques de la région Auvergne-Rhône-Alpes le CBNA (Conservatoire botanique national alpin) et le CBNMC (Conservatoire botanique national du Massif Central).

C'est également par le biais de ce volet qu'ont été subventionnés les travaux des experts en vue de l'élaboration de la Liste Rouge des champignons menacés en région AURA. Voir l'intervention d'Alain Favre à ce sujet.

- Un volet plutôt inventorial soutenu financièrement par la Région. C'est dans ce cadre qu'ont été mis en place depuis plus de quatre ans les inventaires appelés « mini-sessions » de la FMBDS. Ces inventaires permettent à une ou éventuellement plusieurs sociétés d'organiser un séjour de trois à six jours dans un lieu choisi parmi les zones dites « blanches » de la région. On appelle ainsi des secteurs pour lesquels le nombre de données mycologiques est très déficitaire par rapport à d'autres zones. Le nombre de participants à ces mini-sessions est restreint (20 à 30 maximum, voire moins lorsqu'il s'agit de réaliser des inventaires très spécialisés). Ces volontaires sont encadrés par deux à trois mycologues chargés de rédiger à l'issue de la session le rapport d'inventaire attendu par la FMBDS et par les pouvoirs publics.

La FMBDS signe une convention avec la ou les sociétés organisatrices, précisant et fixant les engagements de chaque partie. La FMBDS finance en partie la mini-session, prenant en charge notamment les frais des mycologues encadrants et les locations de salle éventuelles. Elle définit avec ses instances l'aide complémentaire destinée à donner un « coup de pouce » aux organisateurs.

Tous ces inventaires permettent de fournir de nouvelles données à la base MycoflAURA. La FMBDS a pu organiser et financer, en quatre ans, plus de douze mini-sessions, toutes soutenues par une subvention de la région AURA.

Ces inventaires sont pour beaucoup dans le fait que la Liste Rouge ait pu voir le jour un petit peu plus tôt que nous ne l'avions prévu au départ.

7. Fichier « expos » de la FMBDS (Yves Courtieu)

Déjà présenté en 2022 à la CAFAM, ce fichier et son utilisation sont de nouveau décrits lors de la CAFAM 2023.

Ce fichier comporte maintenant 4556 fiches dont 3400 environ sont illustrées par une photo. Ces photos proviennent de plus de 110 mycologues français, dont entre autres les photos utilisées dans l'ouvrage de Guillaume Eyssartier et Pierre Roux: Le Guide des Champignons France et Europe, aimablement mises à disposition par leurs auteurs. D'autres contributeurs sont membres de MycoDB, site avec qui nous avons largement collaboré dans la mise en place de ce fichier. Le site des Mycologues associés est encore un autre important contributeur.

Ce fichier, même s'il est encore susceptible d'améliorations, est maintenant opérationnel et utilisé d'ores et déjà par vingt-cinq sociétés.

Il est destiné à servir et, selon la volonté à la fois de leurs concepteurs ainsi que de tous les mycologues ayant fourni leurs photographies, à servir gratuitement, à tous ceux qui en verront l'intérêt.

Si une société est intéressée, la procédure consistera à créer un compte pour cette société demandeuse sur un site appelé expos.fmbds.org auquel il peut être donné accès par login et mot de passe.

Les fiches de cette société peuvent être personnalisées en apposant sur la fiche elle-même, en haut et à droite, le logo de ladite société. L'accès aux fiches personnalisées, rendu opérationnel au reçu du logo de la société demandeuse se fait également, une fois connecté au site expos.fmbds.org, par un second jeu de login et mot de passe.

Il faut donc deux login et deux mots de passe pour bénéficier de la possibilité de télécharger des fiches.

La création du compte, la mise en place des login et mot de passe nécessaires est faite par le concepteur, qu'il suffit de contacter à cet effet:

Mail à president@fmbds.org ou par téléphone à 06 06 42 53 22.

Voici deux exemples des fiches qui peuvent être téléchargées: la première est au format A6. L'autre est une page A4 comportant quatre fiches sur la même page. Le choix des fiches figurant sur une page A4 peut être entièrement libre.

	Amanita caesarea (Scopoli : Fries) Persoon	
- Amanite des Césars - Or ange		Fiche: 679 Table: 6B10
Habitat : sous chênes et sous châtaigniers.		
		Odeur : faible
Synonymes : <i>Agaricus caesareus</i>		
Chapeau orangé vif à marge striée, lames, pied et anneau jaunes, volve blanche épaisse et membraneuse. Couramment consommé.		Peu commun
		N° TAXREF : 38993

	Hygrocybe coccineocrenata (P.D. Orton) M.M. Moser	
- Hygrophore à marge crénelée -	Fiche: 991 Table: 3A2	
Habitat : tourbières à sphagnes Odeur : herbe Synonymes : <i>Hygrophorus coccineocrenatus</i> , <i>Pseudohygrocybe coccineocrenata</i>	 <i>Cliché : Laurent Francini</i>	Peu commun N° TAXREF : 30130
Chapeau convexe puis vite plat, rouge orangé à rouge, marge crénelée, pied concolore, lames pâles.		
	Inocybe patouillardii Bresadola	
- Inocybe de Patouillard -	Fiche: 3262 Table: 5A5	
Habitat : sous feuillus. Odeur : fruitée Synonymes : <i>Inocybe arubescens</i> , <i>Inocybe erubescens</i>	 <i>Cliché : Gauthier Essarier</i>	Peu commun N° TAXREF : 36472
Chapeau blanchâtre à beige brunâtre, rougissant, lames pâles puis brunâtres, pied blanchâtre à beige, rougissant. Toxique.		
	Kuehneromyces mutabilis (Scopoli : Fries) Singer & A.H. Smith	
- Pholiote changeante -	Fiche: 2899 Table: 5C4	
Habitat : surtout sur bois de feuillus. Odeur : agréable Synonymes : <i>Pholiota mutabilis</i> , <i>Galerina mutabilis</i> , <i>Dryophila mutabilis</i>	 <i>Cliché : Laurent Francini</i>	Commun N° TAXREF : 37002
Chapeau brun cannelle palissant en ocre pâle au centre, lames ochrées, pied chaussé d'une armilla squamuleuse brun ochracé jusqu'à un anneau fragile.		
	Lactifluus volemus (Fries : Fries) Kuntze	
Lactaire à lait abondant	Fiche: 4874 Table: 2A2	
Habitat : sous feuillus et conifères Odeur : crustacés Synonymes : <i>Lactarius volemus</i> , <i>Lactarius hygrophoroides</i> , <i>Lactarius lactifluus</i>	 <i>Cliché : Gauthier Essarier</i>	Peu commun N° TAXREF : 969743
lait doux et abondant, odeur de topinambours ou « écrevisses en train de cuire »		

8. Danger des applications pour déterminer les champignons (Daniel Sugny)

Daniel présente une synthèse d'une thèse de pharmacie soutenue par Laurie Hazard à l'Université de Lorraine le 16 mars 2013.

Introduction

A l'heure actuelle l'utilisation de reconnaissance de champignon par Smartphone se développe auprès des consommateurs non avertis, mais peut-on s'y fier sans problème ?

C'est ce qu'a voulu vérifier Laurie en effectuant des tests sur 96 espèces qu'elle a soumis aux 4 applications existantes

Sur les 4 applications, Fungus et Picture Mushroom ne demandent que des photos, par contre Champignouf et Shroomify posent en plus quelques questions simples.

A chaque fois Laurie a respecté les consignes de chacun et envoyer des photos de bonne qualité en montrant les éléments caractéristiques existants

Résultats:

Sur les tests d'identification d'une espèce

Champignouf scanner pourcentage d'erreur: 68% en 2021 – 87% en 2022

Champignouf photo pourcentage d'erreur: 38% en 2021-55% en 2022

Fungus pourcentage d'erreur 68% en 2021-69% en 2022

Shroomify aucun résultat donné dans 23 à 25 % des cas

Pourcentage d'erreur 2% 2021 -4% en 2022

Picture Mushroom pourcentage d'erreur: 11% en 2021- 21% en 2022

Sur les risques d'intoxications:

A -champignons toxiques ou suspects donnés comme comestibles sans valeur ou comestibles sous conditions

Champignouf scanner: 29% d'erreurs

Champignouf photos: 18% d'erreurs

Fungus 28% d'erreurs

Shroomify: 11% d'erreurs

Picture Mushroom: 11% d'erreurs

B- champignons mortels présentés comme comestibles

Champignouf scanner: 1 % d'erreurs

Champignouf photos: 0% d'erreurs

Fungus: 3% d'erreurs

Shroomify: 1% d'erreurs

Picture Mushroom: 0 % d'erreurs

Bilan: avec des utilisateurs moins au courant que Laurie des aspects mycologiques de la détermination, les pourcentages d'erreurs pourraient être encore plus élevés augmentant ainsi le risque d'intoxication

Conclusion: il est essentiel de sensibiliser le grand public aux dangers liés à l'utilisation de ces applications qui sont loin d'être au point .Ne jamais s'y fier pour l'identification d'un champignon dans le but de le consommer.

9. Quelques espèces marquantes observées en 2022 dans deux zones humides comtoises (Daniel Sugny)

1 - Grande Pile

Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile à Saint-Germain (70), près de Lure.

Etude de la fonge sur 3 ans confiée à la FME par le CEN Franche-Comté et conduite par la SMPM et la SMTB.

Le site: 4 zones tourbeuses sur une surface totale de 61 ha



22 espèces marquantes observées à la Grande Pile en 2022:

- *Agrocybe putaminum* (Agrocybe coquille d'œuf)
- *Arachnopeziza aurelia*
- *Arrhenia onisca* (Arrhénie brune)
- *Clitocybe diatreta* (Clitocybe rosé)
- *Cortinarius azureovelatus* (Cortinaire azuré voilé)
- *Cortinarius uliginosus* (Cortinaire des marais)
- *Cortinarius valgus*
- *Entoloma sphagneti* (Entolome des sphaignes)
- *Hypholoma myosotis* (Hypholome myosotis)
- *Lactarius lacunarum* (Lactaire des bourbiers)

- *Mycena graminicola* (Mycène des graminées)
- *Postia ceriflua*
- *Psathyrella atomatoides*
- *Psathyrella laevissima* (Psathyrelle très douce)
- *Pterula multifida*
- *Russula claroflava* (Russule jaune noircissante)
- *Russula sphagnophila* (Russule des sphaignes)
- *Sagaranella erosa* (Collybie érodée)
- *Russula solaris* (Russule soleil)
- *Russula vesca f. avellanea* (R. comestible f. noisette)
- *Badhamia utricularis*
- *Fuligo septica* var. *rosea*

2 - Trincotte

Zone humide de la Trincotte à Franchevelle (70), entre Lure et Luxeuil-lès-Bains.

Etude de la fonge sur 2 ou 3 ans confiée à la FME par le CEN Franche-Comté et conduite par la SMPM.

Le site: une aulnaie-frênaie marécageuse bordant la Lanterne et des zones ouvertes (14,5 ha).



22 espèces marquantes observées à la Trincotte en 2022

- *Loweomyces fractipes* (Polypore pied-bot)
- *Alnicola macrospora* (Alnicole à grandes spores)
- *Amanita crocea* (Amanite safran)
- *Antrodia minuta*
- *Ceriporiopsis resinascens*
- *Cheimonophyllum candidissimum* (Pleurote candide)

- *Cortinarius argutus* (Cortinaire jaune crème)
- *Cuphophyllum pratensis* (Hygrophore des prés)
- *Cistella geelmuydenii*
- *Hebeloma lutense* (Hébélome des marécages)
- *Hohenbuehelia geogenia* (Pleurote terrestre)
- *Macrotyphula fistulosa* var. *contorta*
- *Multiclavula mucida*
- *Mycenitis querceus* (Marasme du chêne)
- *Peniophora violaceolivida* (Corticie violet pâle)
- *Pezicula cinnamomea* (Pézicule cannelle)
- *Polyporus tubaeformis* (Polypore en entonnoir)
- *Ramariopsis subtilis* (Clavaire subtile)
- *Russula clarino* (Russule violette)
- *Steccherinum bourdotii*
- *Bjerkandera fumosa* (Tramète enfumée)
- *Urocystis anemones* (Charbon foliaire de l'Anémone)

10. Echange d'informations concernant l'Observatoire Mycologique (Olivier Daillant)

La première information est de nature administrative: nous avons réussi à ne plus être client de la Banque postale, ce qui avait nécessité plusieurs échanges de courriers et de lettres recommandées. Les frais de gestion imposés par la banque étaient excessifs, en particulier dans une situation où il n'y avait aucun mouvement sur le compte courant.

Les relevés sur les placettes forestières de l'ONF

Le programme RENECOFOR, auquel beaucoup avaient participé, était prévu jusqu'en 2022 (période d'observation de 30 ans). Les relevés mycologiques s'étalaient en principe sur une durée de trois ans avec un nombre minimum de 4 prospections par an. A l'issue des dernières prospections une intercomparaison avait été organisée en marge du congrès de la SMF à Nancy en 2012.

L'ONF semblait demandeur pour poursuivre les relevés en souhaitant néanmoins:

- une mise en forme des résultats de l'inter-calibration ;
- une plus grande professionnalisation des prospecteurs dans la mesure du possible.

Les choses en étaient restées là et 10 ans se sont écoulés depuis.

Lors de cette réunion 2023 il semble néanmoins qu'une nouvelle volonté ait vu le jour pour reprendre des inventaires mycologiques sur les placettes ONF au cas où le programme RENECOFOR venait à être renouvelé.

Dans ce contexte, plusieurs points sont à prendre en compte:

- il semble extrêmement difficile de confier les relevés à des mycologues professionnels ou semi-professionnels, trop rares en France et généralement surchargés. Ils pourraient tout au plus participer localement et être chargés de validations.

- Une organisation basée sur les associations et les fédérations semble être l'option la plus réaliste. La formule du bénévolat avec défraiement des déplacements et prime pour l'association concernée telle que pratiquée autrefois serait alors le modèle à suivre.
- Certains acquis des campagnes précédentes seront néanmoins utiles: il s'agit en particulier du référentiel qui permettra d'avoir une unicité des déterminations (et qui faisait défaut lors des premières campagnes) ; il s'agit aussi de l'inter-calibration (toujours d'actualité dans son principe, présentant l'avantage/l'inconvénient d'être désormais « dépersonnalisée ») qui sera à prendre en compte lors de l'estimation de la fidélité des relevés.

Il a été convenu de reprendre contact pour un tour d'horizon, avec le représentant de l'ONF chargé du programme RENECOFOR, le moment étant propice si le programme était renouvelé.

Le site de l'Observatoire

Olivier signale que le site de l'Observatoire Mycologique n'est plus visité et pose la question de son maintien ou de son abandon.

Il a été suggéré de la part de plusieurs participants de continuer à faire vivre ce site en ajoutant quelques pages intéressant les mycologues et les participants à la CAFAM notamment.

Il s'agirait :

- D'une page présentant la liste des Fédérations et associations Mycologiques françaises.
- D'une page regroupant les principaux rdv mycologiques tout au long de l'année (journées, congrès, stages...).
- D'une rubrique CAFAM ou seraient rendus disponibles le compte-rendu des dernières CAFAM
- Une page contact qui permettra aux diverses associations ou fédérations de demander à ajouter leur coordonnées ou leurs activités sur le site.

Olivier semble OK pour cette transformation et étudiera la faisabilité de cette demande.

Il a aussi été suggéré de redemander aux Fédérations une cotisation symbolique (de l'ordre de 10 EUR) afin de financer le maintien du site internet de l'Observatoire.

11. Crédit d'un réseau mycologique (Brigitte Vignot)

La région du Sud-Ouest, si on exclut les Pyrénées (AMB et SMB faisant remonter leurs données au CBPMM) était la grande absente pour les remontées mycologiques et la création de liste rouge.

Afin de pallier à ce manque, six sociétés mycologiques -AMB (association mycologique de Bigorre)- CEMA (centre d'étude mycologique d'Aquitaine)-SLB (société linnéenne de Bordeaux – SMB (société mycologique du Béarn – SMP (société mycologique du Périgord) SOMYLA (société mycologique des Landes) ont décidé d'un commun accord de fonder un réseau – Réseau mycologique du Sud-Ouest – afin:

- de promouvoir la mycologie du Sud-Ouest,
- de mettre en commun leurs compétences
- travailler sur des zones sensibles en danger
- redynamiser leurs associations
- créer une liste rouge

Pour le moment le réseau est en attente de validation du dossier auprès des autorités françaises, mais fonctionne déjà de façon informelle.

Grâce à la technologie, Pierre Arthur Moreau et Yann Sellier, retenus sur leur lieu de travail respectif ont pu intervenir le jeudi matin et nous nous informer sur les sujets suivants:

12. Au cœur des données Adonif (Pierre Arthur Moreau)

Les 4 et 5 mai derniers, c'est déroulé à Lille le Colloque Adonif 2023

Adonif est une association créée en 2014 pour porter le projet Fongifrance qui rassemble une base de données en ligne.

L'idée actuelle est de collaborer avec tous les acteurs du SINP (Fongifrance-CBN-RNF et associations mycologiques)

Premier grand projet: la réalisation d'une liste rouge nationale
Qui doit se constituer par des étapes plus ou moins longues

Phase 1: Mobilisation et évaluations des données

Données fournies par les acteurs du SINP

- regroupement et validation par Adonif
- validation nationale sur Fongibase
- référentiel taxonomique à jour (partenariat Taxref/Fongiref)

Phase 2: la Pré-évaluation

- passer les données existantes aux « filtres » des critères IUCN
- données principalement géographiques et temporelles
(biologie-reproduction-dispersions peu connues)
- notion de rareté
- notion de régression
- notion d'écologie

---Evaluation du degré de menace a priori

Phase 3: évaluation

Examen détaillé sur la pré-évaluation

- Mission de la commission Environnement de la SMF

- collaboration avec IUCM + UMS Patrinat

Statut définitif

Phase 4: publication

A l'heure actuelle le rassemblement des données concernant les champignons ectomycorhiziens I (Bolets, Lactaires et Tricholomes commencé en 2021 après avoir passé des différentes phases et en cours de publication.

D'après les résultats connus pour le moment, il apparaîtrait une quinzaine d'espèces menacées et une autre quinzaine quasi-menacée.

Cette liste rouge nationale sera un outil de complémentation des listes rouges régionales qui restent primordiales pour l'évaluation des espèces menacées.

Besoins et Projets

- Besoin d'un référentiel taxonomique à jour

- Publication d'une « check-list » sur les groupes ciblés

- Constitution d'un groupe de travail Référentiel

-Liste rouge: chapitre 2 Polypores et Corticiés (fin 2023)

Chapitre 3: Hygrophores et champignons des prairies : CHEGP

(Entolomes- Clavaires-Dermoloma- Geoglosse...) (fin 2024)

- Projet collatéral: proposition de collaboration avec SMF pour publications associées dans les bulletins SMF

-Projet de création de fiches descriptives afin de créer un Atlas Mycologique en ligne en association avec mycologues volontaires (noyau constitué lors du Colloque)

-Projet de réactivation du Comité des noms français de champignons

Projet conjoint Adonif/SMF

13. Liste des espèces protégées (Yann Sellier)

Depuis 2007 des travaux ont vu le jour pour remettre à niveau les listes des espèces protégées concernant principalement la flore et les Bryophytes.

Depuis 2017-2018 des remises à jour ont eu lieu

En 2020, une méthodologie a été mise en place pour y insérer les champignons et les lichens, travail de longue haleine mais important réalisé par le Conseil National de Protection de la Nature

Enjeu majeur, car cela va permettre l'intégration systématique de la fonge dans toutes les politiques environnementales

On pourra bénéficier de plans nationaux d'action, de protection de site ;

Une méthodologie doit être validée en haut lieu.

Le ministère a accepté de piloter cette démarche qui devrait voir le jour en 2024.

14. FongiOuest (Gilles Mabon)

En partenariat avec Adonif, la FAMO travaille sur le projet FongiOuest qui sera la base de données mycologique régionale du Nord-Ouest de la France.

Il est question aussi de fusionner dans les bulletins de la fédération les cahiers nantais et les bulletins de l'association mycologique du massif d'Argenson, en les rendant plus attractifs pour le public mais toujours scientifiques.

15. Sècheresse, incendies et champignons en Provence (Christine Valade)

Depuis environ 10 ans, le climat méditerranéen en Provence modifie les apparitions des champignons.

L'été débutant début mai laisse apparaître les espèces estivales alors que l'automne les apparitions sont tardives dû au manque de pluie.

Les sécheresses sont de plus en plus présentes, fragilisant la végétation et la fonge. De plus des incendies se déclarent de plus en plus fréquemment détruisant des milliers d'hectares.

16. Impacts des feux en Gironde (Brigitte Vignot)

12 juillet 2022 déclenchement simultané des feux de la Teste et de Landiras en Gironde.

Plus de 30 000 hectares partis en fumée détruisant des pinèdes cultivées, des tourbières et une ancienne forêt.

Les champignons font partie des premiers organismes venant sur les lieux brûlés, milieux stériles mais enrichis en potassium, carbone, phosphore

Il est intéressant d'observer la résilience de ces forêts et l'apparition d'espèces fongiques sur ces lieux

Présentation de quelques espèces carbonicoles—Brigitte Vignot

Des espèces particulières dites carbonicoles surviennent rapidement sur les lieux incendiés.

Une étude nationale est en cours mise en place par Ascomycète.org et le Muséum de Paris pour recenser ces espèces telles qu'*Anthracobia- Pyronema, Rhizina undulata*, certaines pélizes pour les Ascomycètes, mais les Basidiomycètes ne sont pas oubliés tels que : *Pholiota highlandensis, Faerberia carbonica, Coprinellus angulatus*.

Le département de la Gironde, a rassemblé tous les acteurs de la biodiversité (fonge, flore, faune) travaillant de concert pour constituer une grande étude des zones incendiées afin de mieux gérer la reconstruction du massif forestier.

17. Clôture

La clôture de la CAFAM 2023 s'effectue vendredi matin 9h

Après tous ces échanges établis en 2 jours, coupés d'une après-midi sur le terrain

Il ressort que le nouveau lieu pour notre réunion CAFAM est satisfaisant le plus de cet endroit est la possibilité de pouvoir se connecter en distanciel bien que le présentiel doit rester majoritaire malgré tout.

Un nouveau sondage sera proposé pour choisir des dates appropriées

Le prochain organisateur de ces journées pour 2024 sera la FME représentée par Daniel Sugny.

18. SORTIE MYCOLOGIQUE AUX ALENTOURS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Jeudi 1 juin

Pendant notre pause déjeuner, Pierre Roux, éminent mycologue de la région, averti de notre présence en ces lieux et habitant non loin de là, nous fait le plaisir de se joindre à notre groupe pour notre sortie sur le terrain à la découverte de quelques champignons.

Après une petite visite à la collégiale de la ville pour admirer les momies parfaitement conservées que l'église abrite, nous partons à la recherche du bois

Le temps sec et chaud de cette saison n'est pas trop propice aux pousses, mais quand plusieurs mycologues se rassemblent....

Le lieu choisi sera sur la commune de Perigneux (GPS 44,439582/4,168664) en direction de Chambles: un espace boisé entouré de prairie.

Et grâce à la ténacité de Robert qui n'a pas hésité à retrousser ses manches devant un gros tas de bois mort et ainsi qu'aux yeux de lynx de certains, les trouvailles ont été nombreuses.

Liste des champignons récoltés

Arcyria denudata /myxomycète

Cerocorticium molare / sur bois de feuillus
Calocera cornea /sur bois
Cantharellus pallens /sous feuillus
Chalara fraxinea / forme asexuée d'*Hymenoscyphus fraxineus*
Chlorociboria aeruginascens /sur bois
Collybia dryophila / sous feuillus
Coprinellus domesticus /reste d'ozonium à la base du stipe
Coprinellus micaceus/en touffe sur débris de feuillus
Crepidotus cesatii/ sur bois
Cyathus olla /sur débris végétaux
Daedaleopsis tricolor / sur bois
Diatrype decorticata /sur bois
Diatrype stigma/ sur bois
Diatrypella quercina /sur bois
Exidia nigricans /sur bois
Ganoderma australe / sur bois
Hyalorbilia inflatula / sur bois dégradé
Hymenochaete cinnamomea/sur bois mort de *Corylus*
Hypoxylon fuscum /sur bois
Hypoxylon howeanum/ sur bois
Hypoxylon perforatum/sur bois de *Fraxinus*
Hypoxylon petriniae /sur bois de *Fraxinus*
Immotthia atrogana / sur H. perforatum
Lachnum virgineum / sur bois
Lycoperdon perlatum /myxomycète
Mollisia fusca / sur bois
Mycena acicula / sur débris de feuillus
Mycena pilosella / sur débris de bois
Peniophora cinerea /sur bois
Peniophora limitata / sur bois
Phanerochaete martelliana / sur bois

Phlebia radiara / sur bois

Physarum album / myxomycète

Picipes badius / sur bois

Polyporus leptocephalus / sur bois

Polyporus tuberaster / sur bois

Psathyrella candolleana / endroits herbeux

Ramularia urticae = Mycosphaerella superflora /ascomycète phytopathogène

Rosellinia aquila / sur bois

Russula grisea /sous feuillus

Rutstroema firma /sur bois

Schizopora paradoxa /sur bois

Scutellinia crinita / sur bois mort

Septoria galeopsidis /phytopathogène sur galeopsis

Skeletocutis nemoralis / sur bois

Steccherinum ocraceum / sur bois

Stereum hirsutum/sur bois mort de feuillus

Stereum ocraceoflavum / sur bois

Simocybe centunculus / sur bois

Terana caerulea /sur bois

Trametes versicolor / sur branche de feuillus

Trichoderma viride /sur bois

Tubifera ferruginosa / myxomycète

Vuilleminia comedens / sur Corylus

Xylaria longipes/ sur bois